

Ville de Béthune



CADRE DE VIE, MOBILITÉ

## La Ville de Béthune reçoit le label « Ville à Vélo France » pour ses actions en faveur de la mobilité durable

Dans le cadre de sa campagne « L'Avenir à Vélo », le Tour de France a lancé cette année le label « Ville à Vélo France » pour encourager toutes les initiatives prises par les communes en faveur du vélo au quotidien.

Publié le 07 mai 2021



La candidature au label était ouverte à toutes les villes ayant accueilli au moins une fois le Tour de France depuis sa création en 1903. Quatre niveaux de labellisation ont été définis selon des critères listés avec des experts de la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB).

Les critères de labellisation prennent en compte à la fois la stratégie de développement des infrastructures cyclables et les actions concrètes liées au soutien de la pratique du vélo.

La politique publique de la Municipalité en faveur de **la mobilité durable a permis à la Ville d'obtenir la labellisation « 2 vélos »** valorisant les collectivités ayant une politique de promotion du vélo structurée.

Effectivement, depuis 2014, favoriser la mobilité de tous et promouvoir la mobilité douce sont deux enjeux primordiaux de la démarche Smart City de la Ville de Béthune. La mobilité est d'ailleurs l'un des 7 piliers du plan d'action Smart City, et les actions engagées en faveur de la pratique du vélo sont nombreuses :

- > Création du Pass'Mobilité : aide à l'achat de vélos pour les Béthunois
- > Cartographie des équipements cyclables sur le site internet
- > Actions de sensibilisation : ateliers de prévention à la sécurité routière dans les écoles, permis cycliste dans les écoles
- > Événements : fête de la Glisse, 4 Jours de Dunkerque (2016), Grand Prix Cycliste de la Ville, Cyclo-cross de Béthune
- > Création d'un Pumptrack
- > Mise en place d'une zone de rencontre dans le centre-ville